

Je veux qu'on me comprenne bien. Nous cherchons, à l'échelle internationale, une solution négociée à une série de problèmes liés qui ont un grand retentissement politique et économique. Une telle solution est de loin préférable à une action unilatérale ou même régionale. Par contre, le temps presse, non seulement pour le Canada mais pour bon nombre d'autres pays.

Nous n'accepterons pas un simple renvoie des problèmes à une ou plusieurs sessions ultérieures, à moins que nous ayons raison de croire en une issue rapide et heureuse. Le Gouvernement devra donc évaluer la situation à la fin de la session de Genève. Comme mes collègues et moi-même l'avons dit à maintes reprises depuis la rencontre de Caracas, si la conférence devait échouer ou s'attarder dans un débat stérile, nous réévaluerons toutes nos options et déciderons comment résoudre au mieux nos problèmes les plus urgents -- dois-je ajouter que la question des pêches est prioritaire -- à la lumière des circonstances.

Les objectifs fondamentaux que je viens d'exposer seront à la base des interventions de la délégation canadienne à la prochaine session de la Conférence sur le droit de la mer, qui débute à Genève le 17 mars. Comme à Caracas, la délégation comprendra notamment des représentants de l'industrie halieutique ainsi que de l'industrie minière et du secteur des transports maritimes. Le Parlement et les provinces intéressées seront également représentés. Mes collègues, le ministre de l'Environnement et le ministre d'Etat pour les pêches, et moi-même, comptons passer un certain temps à Genève. C'est donc dire quelle importance nous attachons tous à ces négociations. Nous espérons que nos efforts au fil des ans déboucheront sur le succès et sur une meilleure protection des intérêts maritimes vitaux du Canada.